

### Guide

Plans de localisation des infrastructures

pour l'élaboration des plans d'inventaire et finaux (TQC)

VILLE DE MONTRÉAL Direction des Infrastructures Division Géomatique

Préparé à l'intention des arpenteurs-géomètres 31 mars 2017



### TABLE DES MATIERES

MISE EN CONTEXTE	3
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES (CCAG), CLAUSE 5.1.6	4
ATTENTES DE LA VILLE	7
INFORMATION RECHERCHÉE / EXEMPLES DE PHOTOS ET CROQUIS TERRAIN	8
LISTE DES SYMBOLES UTILISÉS POUR LES CROQUIS TERRAIN	24
SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES POUR LES PLANS DE LOCALISATION	26
LISTE DES PCODES AVEC ATTRIBUTS	27
CONTACTS	31
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	33
SUIVI DES TRAVAUX	34



#### Mise en contexte

Dans le cadre de <u>la protection de ses infrastructures</u>, la Ville de Montréal a inclue <u>à même ses plans et devis de reconstruction de rue</u>, une clause exigeant la localisation géo-référencée de toutes nouvelles infrastructures. Cela, afin de lui permettre de produire des plans finaux (anciennement plans tels que construits, TQC) fiables pour la gestion de ses actifs et la planification de ses futurs travaux.

Ainsi, <u>l'entrepreneur devra fournir</u> dans les DEUX SEMAINES suivants la fin des travaux, un PLAN DE LOCALISATION géo-référencé X,Y, Z (altitude), préparé et minuté par un arpenteur-géomètre, des infrastructures telles que construites.

La préoccupation de la Ville étant <u>une géo-localisation précise</u> de toutes nouvelles infrastructures dans un but de protection, de gestion et de planification.



# Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) Clause 5.1.6

#### 5.1.6 Plans de localisation des infrastructures

5.1.6.1 Pour tous les Ouvrages comportant de la construction, reconstruction des conduites d'eau et d'égout, ainsi que les projets comportant de la construction de réseau électrique, l'Entrepreneur doit fournir un plan de localisation des infrastructures souterraines pour l'élaboration des plans d'inventaire ou finaux (TQC).

L'Entrepreneur devra fournir au plus tard *quinze* (15)\* Jours calendrier suivants la *fin*\* des travaux, le plan de localisation géo référencée XYZ, pour la rue concernée par les travaux, des infrastructures existantes et nouvellement installées. Ce plan doit être préparé et minuté par un arpenteur-géomètre membre de l'ordre des arpenteurs-géomètres du Québec. Les relevés effectués pour produire le plan de localisation ne constituent pas le mesurage officiel aux fins de paiement des quantités.

Afin de permettre à la Ville de produire les plans finaux, l'Entrepreneur devra s'assurer que l'arpenteur-géomètre ou un membre de son équipe puisse avoir accès au fur et à mesure des travaux aux infrastructures du projet avant que celles-ci ne soient enfouies.

À défaut de recevoir ledit plan de localisation préparé par un arpenteur-géomètre, la Ville de Montréal ne pourra procéder à la réception définitive des travaux et l'Entrepreneur ne pourra obtenir la retenue de garantie tel que prévu à l'article 5.6.3 Paiement décompte final.

<sup>\*</sup>le texte en italique est le résultat d'une correction actuellement en cours du texte initial



#### Ce plan doit inclure:

- a) les éléments suivants :
  - 1. Conduites d'eau, d'égout, massifs, regards, puisards, vannes, chambres de vannes, les types de raccords (bouchon, coude, croix, prise d'eau, réducteur, té, etc.) ou toutes les infrastructures souterraines faisant l'objet du présent Contrat et de celles déjà existantes devenues visibles suivant la réalisation de la tranchée.
  - 2. Les *robinets d'arrêt, robinets de raccord\**, les bornes d'incendie, les branchements de services (égout et aqueduc), branchements des entrées de gicleurs (siamoises), etc.
  - 3. Les Réseaux techniques urbains (RTU), tels que, mais sans limitation, les conduits et/ou massifs de la CSEM, d'Hydro-Québec, de Bell, de gaz ou tous autres éléments qui seront déblayés et apparents dans la tranchée.
  - 4. Toutes les infrastructures en surface faisant l'objet du présent Contrat et celles ayant fait l'objet d'une relocalisation à la suite des travaux réalisés :
    - a. Le centre et les cours d'eau de la chaussée aux 20 mètres
    - b. Le dos, le bord des trottoirs et les entrées charretières
    - c. les bordures
    - d. les pistes cyclables
    - e. les lampadaires et feux de circulation

<sup>\*</sup>le texte en italique est le résultat d'une correction actuellement en cours du texte initial



- b) Selon les spécifications suivantes :
  - 1. Utiliser les systèmes de référence suivants : planimétrique\* NAD83scrs (à moins d'avis contraire), altimétrique CGVD28\*
  - 2. Intégrer, lorsqu'existant, les stations de travail identifiées par la Division géomatique pour ce projet
  - 3. Utiliser pour le levé, la liste des codes fournie par la Ville de Montréal
  - 4. Prendre suffisamment de points, en s'inspirant du Guide «*Plans de localisation des infrastructures*»\* préparé par la Division Géomatique, afin de déterminer les dimensions et l'orientation des infrastructures.

Les documents papiers et électroniques suivants doivent être transmis par l'arpenteur-géomètre à l'ingénieur de la Division géomatique chargé de la production des plans finaux :

- 1. Fichier en format « PDF » du plan de localisation minuté et signé par l'arpenteur-géomètre.
- 2. Fichier Autocad ou Microstation du plan de localisation incluant une couche des points de levés terrain.
- 3. Liste de coordonnées XYZ du levé effectué.
- 4. Croquis et notes terrain du levé.
- 5. Photos des installations enfouies sous terre.

<sup>\*</sup>le texte en italique est le résultat d'une correction actuellement en cours du texte initial



#### Attentes de la Ville

Obtenir pour tous ses travaux concernant les réseaux d'eau (aqueduc, égouts) et ceux impliquant le réseau électrique souterrain, un **Plan de localisation** de ces infrastructures telles que modifiées. Et, lorsque ces mêmes travaux impliqueront des éléments de surface, alors le **Plan de localisation** devra s'étendre aux éléments en question.

Le contenu du Plan de localisation, tout en tenant compte des spécifications de la clause 5.1.6, se résume comme suit :

- Les nouveaux réseaux d'eau (aqueduc, égouts),
- Les réseaux d'eau (aqueduc, égouts) reconstruits,
- Les nouveaux réseaux électriques souterrains,
- Toutes infrastructures souterraines existantes devenues visibles de par la tranchée,
- Tous les Réseaux Techniques Urbains (RTU) existants devenus visibles de par la tranchée,
- Tous les ouvrages de surface énumérés au point 4 du paragraphe a) de la clause 5.1.6 qui font l'objet d'une reconstruction.
- Tous les ouvrages de surface énumérés au point 4 du paragraphe a) de la clause 5.1.6 qui constituent un ajout.

La Ville exige un arpenteur-géomètre afin de s'assurer la présence d'un spécialiste de la géo-référence, professionnellement indépendant de l'entrepreneur. Toute apparence de conflit d'intérêt doit être évitée. Conséquemment, l'emploi de personnel commun entre l'arpenteur-géomètre et l'entrepreneur est contre indiqué.

La Ville s'attend conformément à l'article 36 de la Loi sur les arpenteurs-géomètres (LRQ, c. A-23) à une surveillance immédiate de la part de l'arpenteur-géomètre, notamment quant à la procédure des opérations, la calibration des instruments et l'assermentation de ses employés.

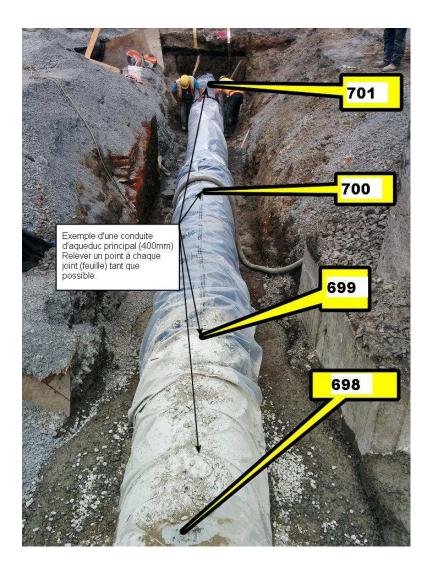


### Information recherchée

Exemples de photos et croquis terrain

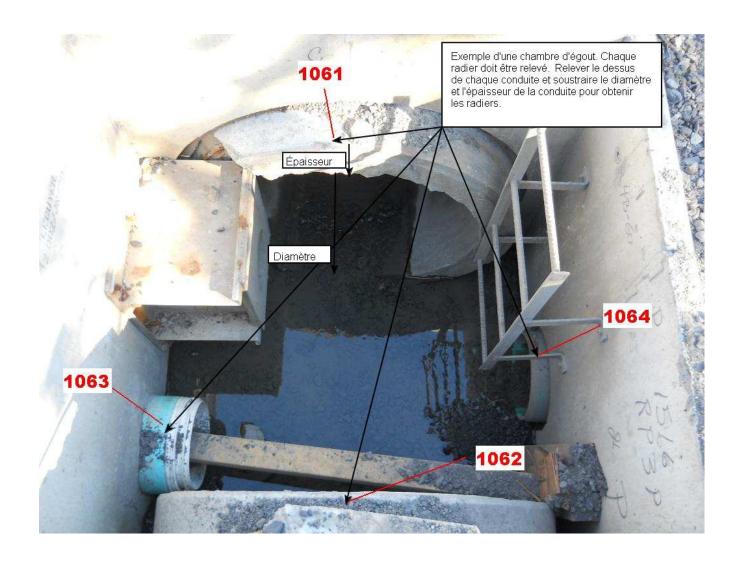






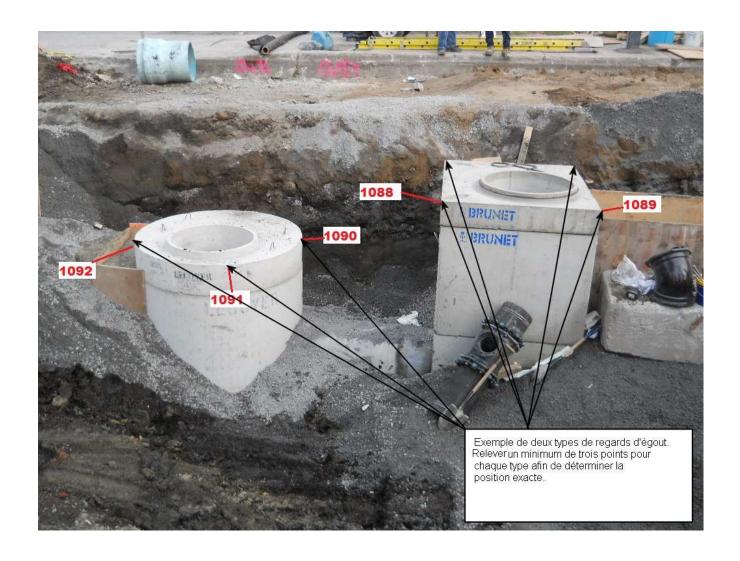


## Montréal ##

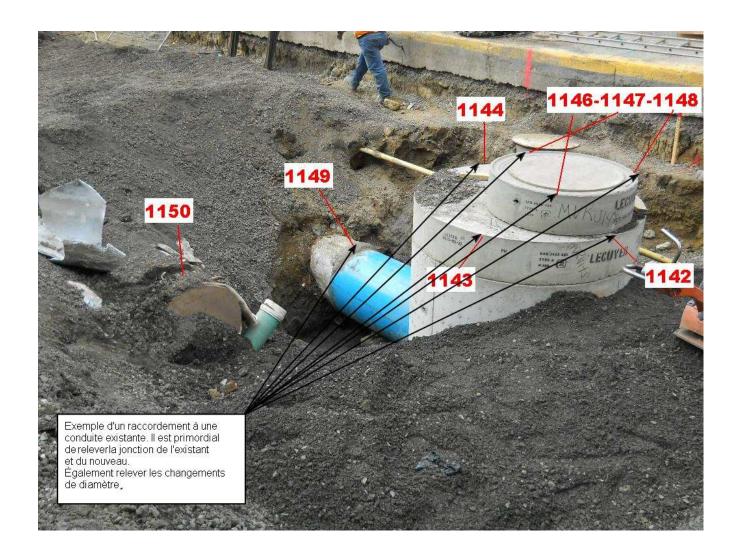


## Montréal ##





## Montréal ##





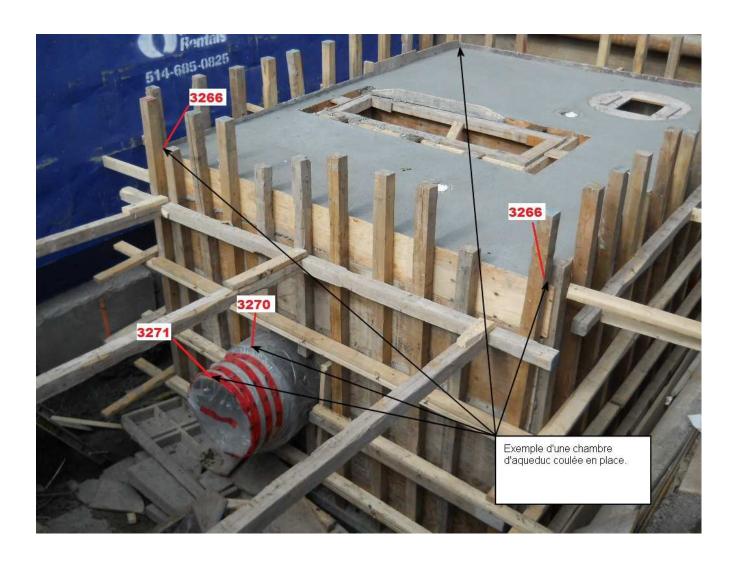
## Montréal ##

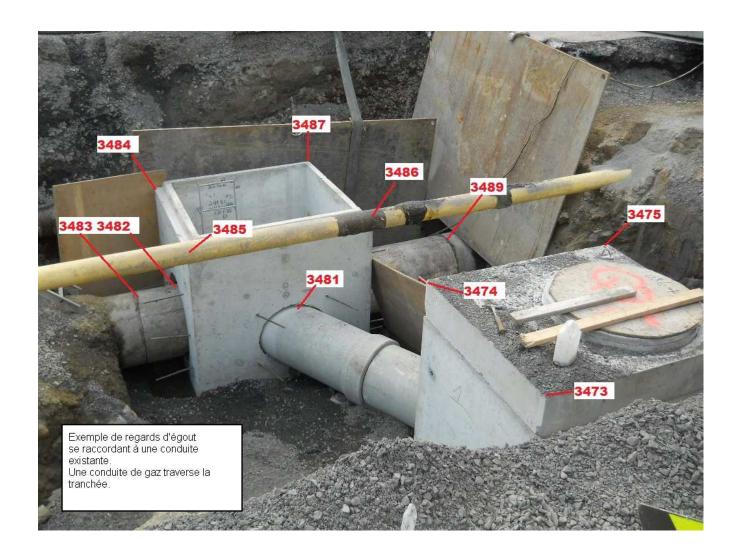












### Montréal ##

### EXEMPLES DE CKOQUÍS REPRÉSENTANDO AQUEDUL ET ÉGOUT

DATE XX XX XX EGOUT RUE AQUE DU C 1599 1602 1603 1677 -TOP VANNE 1605 FOND 1606 Ru-7 1604 1598 1680 8831. 1591-1-Parien 1690 1594 45° 1682 1681 1684



### Liste des symboles pour les croquis terrain



**BOUCHE À CLÉ** 



CHAMBRE DE VANNE - CONDUITE SECONDAIRE



CHAMBRE DE VANNE – CONDUITE PRINCIPALE



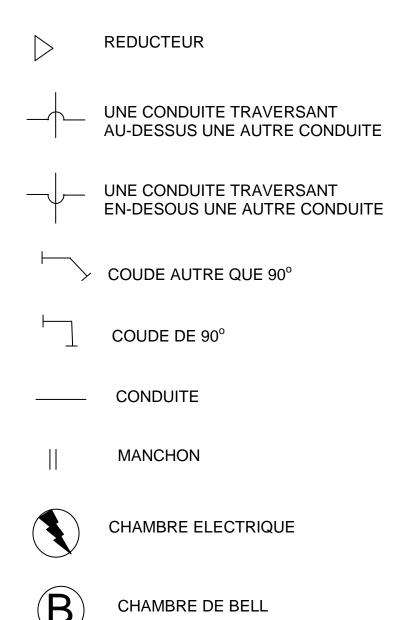


**BORNE FONTAINE** 

⊥, TE

CROIX







### Spécifications techniques pour les Plans de localisation

#### **Polygone**

Un polygone fermé (1: 15 000) est demandé.

Lorsque des stations d'arpentage de la Division Géomatique seront existantes à proximité du chantier concerné, elles devront être intégrées à ce polygone.

#### **Livrables**

Un croquis du polygone à inclure dans le carnet de notes terrain. La liste des coordonnées brutes et traitées : X, Y et Z (altitude) du levé et du polygone. Système de référence planimétrique NAD83(SCRS) Système de référence altimétrique CGVD28

#### Précision

Horizontale, X et Y,  $\pm 2$  cm Verticale, Z (altitude),  $\pm 1$  cm



#### Information au cartouche du plan de localisation

Nom de la rue et tronçon (de/à)

Numéro du projet

Date(s) du levé au terrain

Points géodésiques utilisés, leurs coordonnées et l'altitude de référence retenue

#### Version des fichiers

Autocad: 2014 ou antérieure

Microstation : V8i série 2 ou antérieure

#### Liste des **Pcodes** avec attributs

Lorsqu'au début d'un mandat vous contacterez la Division Géomatique, la liste (fichier) de ces Pcodes ainsi que celle des stations d'arpentage existantes vous seront transmises par courriel.



Code	Description	Cell	point de relevé
4	Clou	-	centre
5	dble	7	centre
6	clou PK	-	centre
8	Plquet de bols	•	centre
9	repère géodésique	<u> </u>	centre
11	dos d'âne sens unique	יייי	centre du dos d'âne et de la rue
12	dos d'âne double sens	""	centre du dos d'âne et de la rue
14	repère altimétrique intégré(SCOPQ)	4	centre
17	station	<u>A</u> _	centre
18	Clou	<u> </u>	centre
19	splke	<u>@</u>	centre
21	repère arpentage trouvé	•	centre
24	t ge de fer	TIGE	centre
27	marque gravée	7	centre
29	plquet de clôture	4	centre
30	ligne de référence	llgne	llgne
44	béton	llgne	ligne
63	clôture à mallles serrées		llgne
65	tag Fond	Fond	tag
69	centre de fossé	llgne	gne
75	limite de boisé	{	ligne
76	niveau de l'eau (rivière, lac etc.)	llgne	ligne
80	centre de hale		centre de la hale
81	haut de talus	باللل	ligne
82	bas de talus	<u>, iditi,</u>	ligne
83	muret	llgne	ligne
87	mur m toyen	MURMICT	tag
88	mur aménagement paysager	llgne	ligne
89	llmite de roc en surface	llgne	ligne
94	point côté altimétrique	*	tag
97	point côté altimétrique approximatif	ž	tag
121	båt ment	llgne	llgne

Code	Description	Cell	point de relevé
123	abribus	ABRICOUS	au centre au fond de trotto re
124	cabine téléphonique		centre
131	massif d'ancrage	llgne	llgne
134	fondation de bâtiment	llgne	llgne
137	poteau	9	centre
145	tour, antenne	-)<-	centre
161	petit panneau signalisation	0	centre
164	fût de super signalisation latérale	<b>O</b>	centre
165	support de panneau de signalisation	<b>(</b>	relevé la base du support
172	fût de panneau publicitaire	9	relevé la base des poteaux
175	centre de pavage	llgne	ligne
177	vole ferré		. centre de la vole ferré
181	bord de pavage	llgne	gne
182	bord de gravler	llgne	gne
183	bord de dalle Imblqué	llgne	llgne
185	bord de bordure	llgne	llgne
187	bord de trottoire	llgne	ligne
189	pont (tabller)	llgne	llgne
190	culée de pont de vladuc	llgne	ligne
191	garde de fou	+	gne
205	poteau non identifié	3	centre du poteau
207	boucle de détection	<b>♦</b>	centre
211	poteau électrique	•	centre du poteau
212	poteau téléphone	9	centre du poteau
213	poteau électricité, téléphone		centre du poteau
216	poteau électricité, téléphone ,transformateur	4	centre du poteau
217	poteau électricité, lampadaire	<b>*</b>	centre du poteau
218	poteau électricité, téléphone, lampadaire	\$	centre du poteau
220	poteau électricité, téléphone, lampadaire, transformateur	<b>—</b>	- centre du poteau
221	hauban	*	centre
222	base allmentée		centre
223	massif d'ancrage de pylône	1	centre



Code	Description	Cell	point de relevé
224	ampadajre simple	<i>&gt;</i> ₽\$-	centre du poteau
225	ampadalre double	<del>\</del>	centre du poteau
227	lampadaire de promenade	Ø	centre du poteau
231	pulsard circulaire (rim)	0-	sur le rim au cours d'eau
232	regard non-Identiflé	3	centre
236	pult	<del>[</del>	centre
238	borne-fontalne	Ø	centre au top de la BF
239	borne fontalne du métro	-0-	centre au top de la BF
240	bolte de vanne	Ø BV	centre
244	passage à niveau	*	centre
250	transformateur souterraln	Z	centre
251	regard aqueduc	<b>(A)</b>	centre
252	regard égout	8	centre
255	débarcadère	llgne	ligne
258	regard électrique	9	centre
259	regard Bell	<b>B</b> _	centre
261	regard gazoduc	<b>Q</b>	centre
264	sondage géotechnique	63	centre
266	pulsard rectangulaire		centre
280	arbre confére	₩	centre
281	arbre feu   u	0	centre
282	arbuste	()	centre
295	cable téléphonique aérien		ligne
296	cable Hydro-Québec		ligne
298	divers	+	tag
357	roc final (T,Q,C,)	llgne	gne
630	clôture	—×—	ligne
1210	seul de porte		centre du seull de porte
1211	seull de porte de garage	1	centre du seull de porte
1212	souplrall	SOUP	bas au centre
1213	balcon	llgne	coln de balcon
1214	entrée de béton	_	centre de l'allée de béton

Code	Description	Cell	point de relevé
1215	entrée de garage	Ţ	centre de l'entrée de garage
1216	entrée de porte	_	centre de l'entrée
1217	allège	_	au centre de l'allège
1218	marche		centre de la marche
1330	escaller angulaire droite	7	sur la première marche au centre
1331	escaller angulaire gauche		sur la première marche au centre
1332	escaller circulaire droite		sur la première marche au centre
1333	escaller circulaire gauche	É	sur la première marche au centre
1334	escaller droite 1 mètre		sur la première marche au centre
1335	escaller droite 2 mètre	<b>₽</b>	sur la première marche au centre
1370	feu de circulation simple	0	centre du poteau
1371	feu de circulation double	9	centre du poteau
1720	enselgne	-3-	centre du poteau
1721	enselgne 2 poteau	*	au centre de un poteau
1722	panneau réclame		au centre
1723	sotyp circulaire	(9)	au centre
1724	sotyp rectangulalre	S	au centre
1725	sotyp trlangulalre	<u>A</u>	au centre
1870	fond de trottoir	llgne	ligne
1871	chalne	llgne	gne
1872	cours d'eau	llgne	llgne
2241	projecteur	₩.	centre du poteau
2300	lampadaire simple +feu simple	<b>→</b>	centre du poteau
2301	lampadalre simple +feu double	<b>0-</b> 0	centre du poteau
2302	lampadaire double +feu simple	<b>*</b>	centre du poteau
2303	ampada re double +feu double	<b>→</b>	centre du poteau
2311	pulsard circulaire (centre)	0	centre
2312	pulsard de trottoir	0	au centre au niveau de la chaine
2401	bouche à clef	Ø BC	centre
2402	bolte de vanne	Ø BV	centre
2403	vanne de borne -fontalne	<b>₩</b> VBF	centre
2404	vanne de gicleur	( GlC	centre



Code	Description	Cell	point de relevé
2405	vanne entrée d'eau	<b>Q</b>	centre
2530	Interface Bell		centre
2580	regard Hydro-Québec	Q-	centre
2581	grille voute transfo	and and	centre
2582	vielle gril le voute		centre
2583	grille voute simple	Ħ	centre
2584	grille voute double		centre
2585	petit regard électrique	0	centre
2586	grille voute triple	EMAL	centre
2587	voute transfo	015311	centre
2588	voute 2		centre
2589	regard comm. transco.	RST	centre
2611	vanne gaz métro	₩ GAZ	centre
2612	entrée gaz métro	7	centre
2810	souche	•	centre
4000	cloche de béton	B	centre
4001	bloc de béton	В	centre
4002	bolte d'arbre	1	centre
4003	bolte à fleur carré		centre
4004	bolte à fleur rectangulaire		centre
4005	bollard	<b>(3)</b>	centre
4006	borne de parcomètre	P	centre
4007	parcomètre	⊸o P	centre
4008	rampe handlcapé	7	centre au niveau du cours d'eau
4009	new Jersey		au centre du New Jersey
4010	mat de drapeau	<b>⊘</b> MAT	au centre du poteau
4011	regard de la STM	<b>—</b>	centre
4012	regard ville de Montréal	Ø	centre
4013	tag radler d'égout	Rad	au radler d'égout
4014	tag échelle d'égout	ECHELLE	relevé l'échelle de l'égout
4015	rédult aqueduc	rédúk	au centre du rédult
4016	tag aqueduc	- Augusta	tag

Code	Description	Cell	point de relevé
4017	crolx aqueduc	4	centre de la crojx
4018	té aqueduc	H.	centre du té
4019	manchon aqueduc		centre du top du manchon
4020	coude 111/4 aqueduc	4	centre du top du coude
4021	coude 221/2 aqueduc	1	centre du top du coude
4022	coude 45 aqueduc	1	centre du top du coude
4023	coude 90 aqueduc	7	centre du top du coude
4024	bouchon aqueduc	1	centre du top du bouchon
4025	vanne de BF souterraine	(Degrees)	top de la vanne
4026	vanne aqueduc souterraine	(Chiamo sout	top de la vanne
4027	vanne de gloleur souterralne	A CAC word	top de la vanne
4028	vanne d'entrée d'eau souterraine	- Citizan	top de la vanne
4029	robjnet de prise	Rod PR	rejevé je robjnet
4030	rob net arrêt	Robert	rejevé je robjnet
4031	cloche d'égout	Clarin égaz	top de la cloche
4032	coude 111/4 drain	1	centre du top du coude
4033	coude 22½ drain	L\$	centre du top du coude
4034	coude 45 drain	<b>-</b> \$	centre du top du coude
4035	massif CSEM	——€ <sub>C-E</sub>	tag qui trace une ligne
4036	mass f Bel	→ BELL	tag qu  trace une   gne
4037	Massif Gaz Métro	GAZ	tag qui trace une ligne
4038	tag Gaz Métro	Seat cellan	tag qul trace une ligne
4039	top tuyau d'égout	Tree sept.	tag qul trace une ligne
5000	béton (matérlau)	Béten	tag
5001	gravler (matérlau)	Gravler	tag
5002	asphalte (matériau)	Asph.	tag
5003	gazon (matérjau)	GAZON	tag
5004	dalle Imbriquée (matériau)	Dal.leb.	tag
5005	terre (matérlau)	TERRE	tag



### Contacts

#### Pour toutes informations techniques concernant le levé

Roch Faubert Agent technique principal Équipe Plans Profils Division Géomatique rfaubert@ville.montreal.qc.ca (514) 872-2947

Il sera possible, en prenant rendez-vous, qu'un agent technique assiste votre équipe au terrain lors de leur première intervention.

Nous vous suggérons, dans le doute, de valider progressivement votre approche.

Une fois la tranchée remblayée, certaines informations sont définitivement perdues!



#### Pour la transmission des livrables

Chantal Valiquette
Ingénieure
Chef d'équipe Plans Profils
Division Géomatique
cvaliquette@ville.montreal.qc.ca

#### **NOTE IMPORTANTE:**

Afin d'être bien aux faits d'un projet donné, nous vous suggérons fortement d'assister à la réunion de démarrage qui se tient avant toute mise en chantier.

Les personnes responsables (chargé de projet, surveillant,...) et les organismes impliqués (CSEM, GAZ METRO...) y sont alors représentés.

L'information quant au déroulement du chantier, les échéances et les enjeux vous permettra une meilleure coordination avec l'entrepreneur.



### Santé et Sécurité au Travail (SST)

Tous les membres de votre équipe qui seront appelés à travailler sur les chantiers devront avoir suivi la formation suivante :

- 1. Travaux publics et de construction
- 2. Creusements, excavations et tranchées : la santé et la sécurité du travail

Vous pouvez vous adresser à l'association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur «affaires municipales» (APSAM)

www.apsam.com

#### **NOTE IMPORTANTE:**

En aucun cas les membres de votre équipe ne doivent descendre dans un espace clos. Pour de tels mesurages impossibles à réaliser directement par un accès de la surface, il faudra avoir recours à une firme spécialisée de mesurage en espace clos qui possède les équipements de sécurité adéquats.



#### Suivi des travaux ....

« Afin de permettre à la Ville de produire les plans finaux, l'Entrepreneur devra s'assurer que l'arpenteur-géomètre ou un membre de son équipe puisse avoir accès au fur et à mesure des travaux aux infrastructures du projet avant que celles-ci ne soient enfouies. »

La Ville met tout en place pour inciter la meilleure des collaborations possibles entre l'entrepreneur et l'arpenteurgéomètre dont il réservera les services.

Compte tenu du court moment parfois entre l'installation d'une infrastructure et son enfouissement progressif, afin de ne rien échapper comme information, une excellente communication devra s'installer entre l'entrepreneur et l'arpenteurgéomètre.

D'une part, l'importance d'être avisé au bon moment;

D'autre part, la nécessité d'être présent au bon moment;

Suivre de près l'évolution des travaux devient un incontournable!